



## Communiqué de presse – 31 janvier 2011

L'Union des Clubs Professionnels de Rugby (UCPR) a tenu, à leur demande, une réunion de ses Présidents de Clubs le 31 janvier 2011 à Colomiers.

Vingt et un Clubs sur trente étaient présents.

L'ordre du jour, qui a été respecté, comprenait :

- Une présentation de la Direction Nationale d'Aide et de Contrôle de Gestion (DNACG) des Clubs assumée par MM. Jacques MARCELIN et Jean-Christophe ROUGE suivie d'un débat sur le calendrier des informations fournies par les Clubs, les garanties demandées pour la bonne fin d'exécution des budgets, la communication des décisions prises et les mesures à prendre pour garantir l'équité sportive avant le début des compétitions.
- Une présentation de la Commission Centrale de l'Arbitrage (CCA) assumée par M. Joël JUTGE sur les mesures mises en place par la CCA pour une évolution de l'arbitrage vers l'excellence, le classement des arbitres et leur désignation, les moyens de contrôle de leurs performances – y compris en tenant compte des rapports des entraîneurs de Clubs, trop rares à ce jour – et le suivi de chaque arbitre. En outre, des exemples de décisions arbitrales – bonnes ou mauvaises – ont été illustrées par vidéo pour sensibiliser les Présidents de Clubs aux difficultés d'interprétation et d'application des Règles du Jeu.

Par ailleurs, l'UCPR a informé les Clubs de :

- Sa présentation au Ministère des Sports des problèmes liés aux traitements sociaux différents pour, d'une part, les indemnités de rupture de contrat à durée déterminée d'usage (joueurs, entraîneurs) par rapport à un contrat à durée indéterminée et, d'autre part, de la couverture

sociale des internationaux étrangers sous contrat avec un Club français par rapport aux internationaux français.

- La situation du contrôle concerté URSSAF vis-à-vis des Clubs du Top 14 Orange.
- L'incohérence législative concernant les agents sportifs entre la loi de juin 2010 et la loi de finance 2011.

Les Clubs présents ont demandé à l'UCPR de renouveler ce genre de réunions avant la fin de la saison.

Les propositions faites lors de cette réunion et qui sont du ressort décisionnel de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) seront présentées au prochain Comité Directeur de la LNR.